

Informations générales

Nom de l'entreprise : Sanchez Julien

Coordonnées de l'entreprise : 25 Passage Dauphine Lieu du chantier : 553 Passage Du Sommerard

Date de début : 2020-09-25 Date de fin : 2022-09-25

Nature des travaux : Test de nature

Moyens humains: 1 chef de chantier, 3 ouvriers

Renseignements Administratifs

Maître d'Ouvrage

Nom: Axel Guérin

Adresse: 9334 Impasse Monsieur-le-Prince

Représentant : Mattéo Renaud Téléphone : 3 32 84 27 91 Email : donnie@hettinger.org

Maître d'Oeuvre

Nom : Rolland Nathan Adresse : 8 Place d'Assas Représentant : André Sarah Téléphone : 1 95 52 85 11

Email: concetta@schamberger-zboncak.net

Organigramme du chantier

Entreprise titulaire

Nom: Sanchez Julien

Adresse : 25 Passage Dauphine Représentant : Emilie Vincent Téléphone : 09 51 80 06 90

Email: page_marquardt@adams.com

Informations du chantier

Référence : AAE40B

Responsable: Mlle Nicolas Adam

Téléphone : 0183192316 Email : lilian@klein.biz

Chef de chantier

Nom : Prévost Chloé

0975560361

dion.hansen@heller.co

Chef d'équipe

Lucie Charles 563444096

thomasina_ondricka@schulist.co

Coordinateur Sécurité

Lena Roussel Faure Léa 79 Passage Vaneau 01 37 90 93 45 al.hahn@hauck.info

Organisation des secours

Organismes de préventions DIRECCT

202 Quai de Rivoli 0543149770 0171259294

Comité Régional de l'OPPBTP

Zoe Schmitt

88 Avenue de l'Odéon

299954461 03 24 22 53 54

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

3138 Rue des Saussaies

475999905 447631552

Médecine du Travail

6 Quai de la Huchette 03 78 61 42 67 199108301

Services extérieurs

Pompier

18 ou 112 (portable)

Police

17

SAMU

15

Centre de déminage

Pons Mael

833 Passage de Rivoli

0294147544

Centre Anti-Poison

M Maëlys Royer 4 Impasse de Paris

0555170700

SOS Mains et Doigts

Laine Sacha

543 Boulevard de Tilsitt

0433711841

Hôpital le plus proche

Dr Lina Thomas 475 Rue de Nesle 02 85 07 59 73

Signalisation

Agglomération : Agglomération Impact Voirie : Hors emprise voirie Signalisation fluviale : Cours d'eau

Port des EPIS

Protection de la tête :

- Le port du casque est obligatoire en permanance sur chantier
- Le port des lunettes de protection est obligatoire lors des travaux provoquant des projections : découpes, de démolition, de battage, perçage, soudure ...
- Port de masques adaptés aux travaux (FFP2 ou FFP3)
- Bouchons d'oreilles et casques anti-bruit (lors d'utilisation de matériels bruyants ou dans un contexte de chantier bruyant (bip de recul, engins vibrants...)



Protection du corps :

- Pantalon et veste de travail sont obligatoires sur chantier
- Le port des gants est obligatoire en permanence sur le chantier
- Le port du baudrier fluorescent propre et en bon état est obligatoire en permanence sur chantier
- Le port des chaussures ou des bottes de sécurité est obligatoire en permanance sur chantier
- Des waeders ou des cuissardes sont également fournies aux salariés par l'entreprise pour les travaux en milieu aquatique
- Des vêtements de pluie sont également fournis par l'entreprise.

Équipements spéciaux

- Harnais de sécurité pour travaux en hauteur
- Casque et gants de soudeur
- Masque respiratoire à cartouche
- Combinaison jetable et cagoule pour l'atelier de projetage...

Manoeuvre et accès de chantier

Tout chauffeur doit obligatoirement se faire guider sur chantier

Le guide de manœuvres du chantier est (sauf délégation contraire de sa part) : le chef d'équipe. Il est le signaleur pour guider les manœuvres des camions d'appro du chantier interne et externe. Il doit :

- Se faire connaître du conducteur de camion
- Interdire toute présence de piéton dans l'aire d'évolution des camions
- Se placer toujours à la vue du conducteur et connaître ses angles morts
- Respecter les consignes conventionnelles

Le chauffeur doit :

- 'assurer de la propreté des vitres et rétroviseurs de son véhicule et de la bonne visibilité
- Suivre les indications du signaleur désigné
- S'assurer que ses rétroviseurs extérieurs (obligatoires) soient propres et adaptés
- S'assurer de la présence des rétroviseurs intérieurs (si possible)
- S'assurer du bon fonctionnement des systèmes d'aide au recul (caméra ou radar de recul)
- Suivre la gestuelle du signaleur











aisser

Fin de prise de commandement

Remarque pour les camions toupies : Un espace dédié au nettoyage sera installé sur site est indiqué par le chef d'équipe avant sa manœuvre de coulage

